

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE L'AXE TOULOUSE/LYON

Deb_13-02-03

Séance du 8 février 2013

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres statutaires du Conseil Syndical	Présents	Représentés par pouvoir
43 titulaires 39 voix	16 dont 10 titulaires et 6 suppléants	4

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : BUDGET PRIMITIF 2013

Le Comité Syndical délibère sans condition de Quorum :

- L'an deux mille treize, le 8 février, à 10h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte, régulièrement convoqué, s'est réuni à Saint Étienne (42) sous la présidence de Monsieur Jean-Paul POURQUIER.

Étaient présents :

1. M. Jean-Paul POURQUIER – Président du Conseil général Lozère
2. M. Pierre HUGON - Conseil général Lozère
3. M. Jean-Claude CHAZAL – Conseil général Lozère
4. M. Jean DE LESCURE – Conseil général Lozère
5. M. Georges ZIEGLER – Conseil général Loire
6. M. Christian BARTHELEMY – Communauté urbaine de Lyon
7. M. André CHAPAVEIRE – Conseil régional Auvergne
8. M. Jean-Paul PEYRAC – Conseil Général Aveyron
9. M. Jean-Claude FERRET – Conseil général Haute-Loire
10. M. Michel DECOLIN – Conseil général Haute-Loire
11. M. Bernard JAYOL – Conseil général Loire
12. M. Jean-Paul DEFAYE – Conseil général Loire
13. M. Jean-François BARNIER – Conseil général Loire
14. M. Michel GANTOU – Communauté d'agglomération du Grand Rodez
15. M. Jérôme BAY – Communauté d'agglomération du Puy en Velay
16. M. Bruno AMIEL – Ville de Toulouse

Assistaient également à la réunion :

1. M. Éric MORATILLE – Directeur Général des Services du Conseil général de la Lozère
2. M. Jean TOGUYENI – Directeur des Routes, Transports et Bâtiments Conseil Général Lozère
3. Mme Aurélie CHARRADE – Direction des Routes Conseil Général Lozère
4. M. Olivier COLLON – Association « Oui à la 2 x 2 voies »
5. M. Jean VILLEMAGNE – Président de l'Association « Oui à la 2 x 2 voies »
6. Mme RODIER – Payeuse Départementale Lozère
7. M. RICARD – Directeur des Routes CG Aveyron
8. Mme Sophie RODOLPHE – Communauté d'agglomération du Grand Rodez
9. Mme Anne-Sophie BOUREY, Messieurs Chadi EID, Romain MERESSE et Adrien ROHNER – Cabinet ERA
10. M. MARTINO – Directeur des études, de la prospective et maîtrise d'ouvrage DADD Conseil général Loire
11. M. SALVAT – Directeur général Adjoint DADD Conseil général Loire

Pouvoirs :

1. M. Marc MOURET – Conseil général Haute-Loire – ayant donné pouvoir à M. Michel DECOLIN
2. M. Jérôme GROS – Conseil général Ardèche ayant donné pouvoir à Jean-Claude CHAZAL
3. M. Christophe GUILLOTEAU – Conseil général Rhône ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul POURQUIER
4. M. Claude MEISSONNIER – Communauté de Communes Cœur de Lozère ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul POURQUIER

Étaient absents excusés :

1. M. Luc BOURDUCE – Conseil Régional Auvergne
2. Mme Marie-Agnès PETIT – Conseil Régional Auvergne
3. M. Robert NAVARRO – Conseil Régional Languedoc-Roussillon
4. Mme Corinne GIACOMETTI – Conseil Régional Languedoc-Roussillon
5. Mme Martine PEREZ – Conseil régional Midi Pyrénées
6. M. Guy MALATERRE – Conseil général Tarn
7. M. Jacques VALAX – Conseil général Tarn
8. M. Serge ENTRAYGUES – Conseil général Tarn
9. M. Dominique BILLET – Conseil général Tarn
10. M. Jérôme GROS – Conseil général Ardèche
11. M. Marc MOURET – Conseil général Haute-Loire
12. Mme Madeleine DUBOIS – Conseil général Haute-Loire
13. M. Jean-Louis REYNAUD – Conseil général Haute-Loire
14. M. Philippe ROCHOUX – Conseil général Lozère
15. M. Bernard PALPACUER – Conseil général Lozère
16. M. Christophe GUILLOTEAU – Conseil général du Rhône
17. M. Raymond DURAND – Conseil général du Rhône
18. M. Marc PETIT – Conseil général Loire
19. M. Hervé REYNAUD – Conseil général Loire
20. M. Ludovic MOULY – Communauté d'agglomération du Grand Rodez
21. M. Pierre FAYOL NOIRETERRE – Communauté d'agglomération Saint Étienne
22. M. Jean-Claude DESSEIGNE – Communauté urbaine de Lyon
23. M. Claude MEISSONNIER – Communauté de communes Cœur Lozère
24. Mme Régine BOURGADE – Communauté de communes Cœur Lozère
25. M. Jean-Luc DARGEIN VIDAL – Ville d'Albi

Le Comité Syndical, sur la base du rapport de Monsieur le Président intitulé «Budget primitif 2013» qui suit :

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'exécution du budget 2012 a augmenté l'excédent d'exploitation cumulé de 474 049,70 € à 563 925,51 €.

Suite au débat d'orientation budgétaire, et à l'excédent dégagé encore en 2012, il a été décidé de ne pas demander de participation cette année aux collectivités membres, à titre exceptionnel.

Les principaux postes de dépenses seront comme les années précédentes les prestations intellectuelles de communication et d'assistance à la stratégie du syndicat.

Je vous propose donc d'arrêter le budget primitif 2013 comme suit :

Investissement	Fonctionnement
3 569,31 €	561 336,20 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-31,
Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Études et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon,
Vu la décision n° 01-2013 du 5 février 2013 constatant l'absence de quorum au comité syndical du 31 janvier 2013,

A l'unanimité des voix ;

Le Comité Syndical vote, au niveau du chapitre, le budget 2013, joint en annexe.

Le Président

Jean-Paul POURQUIER



Certifié exécutoire compte tenu de
la réception en Préfecture
Le 19/02/2013 et de la
publication le 25/02/2013

Le Président

Jean-Paul POURQUIER



REPUBLIQUE FRANCAISE

RECU A LA PREFECTURE
DE LA LOZERE
le 19 FEV. 2013
COURRIER

SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYON

POSTE COMPTABLE DE : Paierie départementale

M14

BUDGET
PRIMITIF

voté par nature

Année 2013

45920

SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYON

RP 2013

I - INFORMATIONS GENERALES DU BUDGET PRIMITIF	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
I	A

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	0.00
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0.00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

INFORMATIONS FISCALES N-2 (1)				
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate
	Fiscal	Financier		Fiscal Financier
3 Taxes	0.00		0.00	
CFE	0.00		0.00	0.00
4 Taxes	0.00	0.00	0.00	0.00

INFORMATIONS FINANCIERES - Ratios (2)				
	Valeurs		Moyennes nationales de la strate (3)	
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population		0.00		0.00
2 Produit des impositions directes/population		0.00		0.00
3 Recettes réelles de fonctionnement/population		0.00		0.00
4 Dépenses d'équipement brut/population		0.00		0.00
5 Encours de dette/population		0.00		0.00
6 DGF/population		0.00		0.00
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		0.00		0.00
8 Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		0.00		0.00
8 bis Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		0.00		0.00
9 Dépenses de fonct. et remb.dette en capital/recettes réelles de fonct (2)		0.00		0.00
10 Dépenses d'équipement brut/recettes de fonctionnement (2)		0.00		0.00
11 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0.00		0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal, les cases grises ne doivent pas être remplies.
(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 1000 habitants et plus, et pour les établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 1000 habitants et plus.
(3) Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 1000 habitants et plus et pour les établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 1000 habitants et plus.
(4) Les ratios 8 bis et 9 sont facultatifs et ne sont pas à remplir pour les communes de moins de 1000 habitants et plus.
(5) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de la commune en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des finances publiques.
(6) Le ratio 8 bis est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF			II
VUE D'ENSEMBLE			AI

FONCTIONNEMENT

CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
+ 0.00		561 336.20	0.00
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		0.00	0.00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		0.00	561 336.20
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		561 336.20	561 336.20

INVESTISSEMENT

CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
+ 980.00		3 569.31	0.00
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		0.00	0.00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		0.00	2 589.31
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 569.31	3 569.31

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	564 905.51	564 905.51
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés hors de cette ligne budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés hors de cette ligne budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés hors de cette ligne budgétaire.
(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent aux restes à réaliser de la section de fonctionnement et aux restes à réaliser de la section d'investissement.
(3) Total de la section de fonctionnement = R.A.R. + résultat reporté + crédits de fonctionnement.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

I - INFORMATIONS GENERALES DU BUDGET PRIMITIF			I
MODALITE DE VOTE DU BUDGET			B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau de l'article pour la section d'investissement ;
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres ;
La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'articles à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf.colonne "pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent.
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :
- Sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- Avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- Avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)
010	Stocks (6)				TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (7)				
23	Immobilisations en cours				
24	Total des opérations d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectations à ... (8)				
26	Particip. et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Depenses imprévues				
45.1	Total des dépenses financières	3 432.00		3 569.31	3 569.31
45.2	Total des opérations pour compte de tiers (9)	3 452.00		3 569.31	3 569.31
040	Opér. d'ordre de transfert entre sections (5)				
041	Opérations patrimoniales (5)	3 452.00		3 569.31	3 569.31
042	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
TOTAL		3 452.00		3 569.31	3 569.31
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 569.31

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)
010	Stocks (6)				TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (7)				
23	Immobilisations en cours				
24	Total des recettes d'équipement				
1068	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)				
18	Excédent de fonct. capitalisées (10)	4 000.00			
26	Particip. et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits de cessions d'immobilisation				
45.2	Total des recettes financières	4 000.00			
45.2	Total des opérations pour compte de tiers (9)	4 000.00			
021	Prévision de la section de fonctionnement				
040	Opér. d'ordre de transfert entre sections (5)				
041	Opérations patrimoniales (5)				
042	Total des recettes d'ordre d'investissement				
TOTAL		4 000.00		980.00	980.00
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					2 589.31
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 569.31

AUTOFINANCEMENT		980.00
PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Copyright AGE DI

Page 6

M14 Ver. 3.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)
011	Charges à caractère général	560 742.00		549 856.20	549 856.20
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 000.00		6 000.00	6 000.00
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	3 500.00		4 500.00	4 500.00
66	Charges financières	570 242.00		560 356.20	560 356.20
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux provisions (4)				
022	Depenses imprévues				
023	Total des dépenses réelles de fonctionnement	570 242.00		560 356.20	560 356.20
042	Opér. d'ordre de transfert entre sections (5)				
043	Opér. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.				
044	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				
TOTAL		570 242.00		561 336.20	561 336.20
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					0.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					561 336.20

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, du domaine et ventes...				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations	99 645.00			
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers	99 645.00			
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises sur provisions (4)				
042	Opér. d'ordre de transfert entre sections (5)	99 645.00			
043	Opér. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.				
044	Total des recettes d'ordre de fonctionnement				
TOTAL		99 645.00			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					561 336.20
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					561 336.20

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		980.00
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)		

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Copyright AGE DI

Page 5

M14 Ver. 3.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général	549 856.20		549 856.20
012 Charges de personnel et frais assimilés	6 000.00		6 000.00
014 Atténuations de produits			
60 Achats et variation des stocks (3)			
65 Autres charges de gestion courante	4 500.00		4 500.00
66 Charges financières			
67 Charges exceptionnelles			
68 Dotations aux amortissements et provisions		980.00	980.00
71 Production stockée (ou déstockage) (3)			
022 Dépenses imprévues			
023 Virement à la section d'investissement			
Dépenses de fonctionnement - Total	560 356.20	980.00	561 336.20

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

	0.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	561 336.20

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves			
13 Subventions d'investissement			
15 Provisions pour risques et charges (3)			
16 Remboursement d'emprunts (sauf 1688)			
18 Compte de liaison : affectation			
Total des opérations d'équipement			
20 Immobilisations incorporelles (sauf 2004) (6)	3 569.31		3 569.31
204 Subventions d'équipements versés			
21 Immobilisations corporelles (6)			
22 Immobilisations reçues en affectation (6)			
23 Immobilisations en cours (6)			
26 Participations et créances rattachées à des participations			
27 Autres immobilisations financières			
28 Amortissements des immobilisations (reprises)			
29 Provisions pour dépréciation des immobilisations (3)			
39 Provisions pour dépréciation des stocks en cours (3)			
45X-1 Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481 Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49 Provisions pour dépréciation des comptes tiers (3)			
59 Prov. pour dépréciation des comptes financiers (3)			
3... Stocks			
022 Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total	3 569.31	0.00	3 569.31

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

	0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 569.31

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
(2) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent (en pièces) ;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(7) Soit la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public, sans personnalité juridique ou qu'il s'agit d'un service public ;
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

1 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges			
60 Achats et variation des stocks (3)			
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71 Production stockée (ou déstockage)			
72 Travaux en régie			
73 Impôts et taxes			
74 Dotations et participations			
75 Autres produits de gestion courante			
76 Produits financiers			
77 Produits exceptionnels			
78 Reprises sur amortissements et provisions			
79 Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total			

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

	561 336.20
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	561 336.20

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13 Subventions d'investissement			
15 Provisions pour risques et charges (3)			
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18 Compte de liaison : affectation			
Total des opérations d'équipement			
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204 Subventions d'équipements versés			
21 Immobilisations corporelles			
22 Immobilisations reçues en affectation			
23 Immobilisations en cours			
26 Participations et créances rattachées à des participations			
27 Autres immobilisations financières			
28 Amortissements des immobilisations		980.00	980.00
29 Provisions pour dépréciation des immobilisations (3)			
39 Provisions pour dépréciation des stocks en cours (3)			
45X-2 Opérations pour compte de tiers (7)			
481 Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49 Provisions pour dépréciation des comptes tiers (3)			
59 Prov. pour dépréciation des comptes financiers (3)			
3... Stocks			
021 Virement de la section de fonctionnement			
024 Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		980.00	980.00

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

	2 589.31
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

	3 569.31
--	----------

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget N-1	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges de gestion générale	560 742.00	549 856.20	549 856.20
60631	Achats non stockés de fournitures d	4 000.00	5 000.00	5 000.00
616	Primes d'assurances	3 000.00	4 000.00	4 000.00
617	Etudes et recherches	12 000.00	15 000.00	15 000.00
6225	Indemnités comptables et régisseurs	400.00	700.00	700.00
6228	Divers honoraires	505 342.00	478 656.20	478 656.20
6237	Publications	15 000.00	20 000.00	20 000.00
6251	Déplacements, missions et réception	4 000.00	5 000.00	5 000.00
6256	Missions	10 000.00	12 000.00	12 000.00
6257	Réceptions	3 000.00	4 000.00	4 000.00
6261	Frais d'affranchissement	3 000.00	4 000.00	4 000.00
6262	Frais de télécommunications	1 000.00	1 500.00	1 500.00
012	Charges de personnel	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6218	Mise à disposition d'un agent	6 000.00	6 000.00	6 000.00
014	Atténuation de produits	0.00	0.00	0.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 500.00	4 500.00	4 500.00
6541	Créances admises en non valeur	1 500.00	1 500.00	1 500.00
6558	Contingents et participations oblig	2 000.00	3 000.00	3 000.00
TOTAL GESTION DES SERVICES		570 242.00	560 356.20	560 356.20

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget N-1	Propositions nouvelles	Vote
66	CHARGES FINANCIERES	0.00	0.00	0.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00	0.00	0.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PRO	0.00	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		570 242.00	560 356.20	560 356.20
023	Virement à la section d'invest.	0.00	0.00	0.00
042	OP. ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0.00	980.00	980.00
6811	Dotations aux amortissements des Im	0.00	980.00	980.00
043	OP. ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECT.	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0.00	980.00	980.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		570 242.00	561 336.20	561 336.20
RESTES A REALISER N-1			0.00	0.00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				561 336.20

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			A2

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget N-1	Propositions nouvelles	Vote
76	PRODUITS FINANCIERS	0.00	0.00	0.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00	0.00	0.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS	0.00	0.00	0.00
TOTAL OPERATIONS REELLES		99 645,00	0.00	0.00
042	OP. ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0.00	0.00	0.00
043	OP. ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECT.	0.00	0.00	0.00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0.00	0.00	0.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		99 645,00	0.00	0.00

RESTES A REALISER N-1	+	0.00
-----------------------	---	------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	561 336,20
------------------------------------	---	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	561 336,20
---	---	------------

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			A2

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget N-1	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuation des charges	0.00	0.00	0.00
70	PRODUITS DES SERV., DOM. ET VENTES	0.00	0.00	0.00
73	IMPOTS ET TAXES	0.00	0.00	0.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	99 645,00	0.00	0.00
7472	Régions	30 660,00	0.00	0.00
7473	Départements	51 100,00	0.00	0.00
74748	Autres subventions et participation	5 110,00	0.00	0.00
74758	Autres subventions et participation	12 775,00	0.00	0.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0.00	0.00	0.00
TOTAL GESTION DES SERVICES		99 645,00	0.00	0.00

II - VOTE DU BUDGET PRIMITIF				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget N-1	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks		0.00	0.00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0.00	0.00	0.00
	Total des dépenses d'équipement		0.00	0.00
20	CHAPITRE 20	3 452.00	3 569.31	3 569.31
2051	Concessions et droits similaires	3 452.00	3 569.31	3 569.31
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00
	Total des dépenses financières	3 452.00	3 569.31	3 569.31
	Opé. pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0.00	0.00	0.00
	Total des dépenses d'opération pour compte de tier		0.00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 452.00	3 569.31	3 569.31
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00	0.00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0.00	0.00	0.00
	Charges transférées	0.00	0.00	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DES DEP. D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 452.00	3 569.31	3 569.31

RESTES A REALISER N-1	0.00	0.00
D 001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE OU ANTICIPE		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 569.31

II - VOTE DU BUDGET PRIMITIF				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget N-1	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks		0.00	0.00
	Total des recettes d'équipement		0.00	0.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 000.00	0.00	0.00
1068	Réserves - Excédents de fonctionnement	4 000.00	0.00	0.00
024	Produit des cessions d'immob.		0.00	0.00
	Total des recettes financières	4 000.00	0.00	0.00
	Opé. pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0.00	0.00
	Total des recettes d'opération pour compte de tier		0.00	0.00
	TOTAL RECETTES REELLES	4 000.00	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement		0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00	0.00
2805	Concessions et droits similaires, b	0.00	980.00	980.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	980.00	980.00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DES REC. D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 000.00	980.00	980.00

RESTES A REALISER N-1		0.00
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		2 589.31
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 569.31

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 000

LIBELLE : Non individualisées

POUR VOTE (Chapitre)

ou
— POUR INFORMATION (2) —

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Votes (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES						
20	IMMOB. INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	IMMOB. CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	IMMOB. EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition)						
(Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)			Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES					0,00	0,00
13	SUBVENTIONS				0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES				0,00	0,00
Besoin de financement						
Excédent de financement						

Ajouter la mention inutile:
Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre distinct, soit en cas de reprise à l'origine des réalisations.
Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre distinct, soit en cas de reprise à l'origine des réalisations.
Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule est dans ce cas, la vote de l'assemblée pour uniquement sur les propositions nouvelles.

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 43
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 20
 VOTES : Pour : 20
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de la convocation : 19 Décembre 2013

Présenté par Le Président,
 A Saint Etienne, le 8 février 2013
 Le Président,

(Signature)
 Jean-Paul POURQUIER

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
 A SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYON, le 8 février 2013
 Les membres :

(Signature)
 Voir page suivante



Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture
 le 19/02/2013 et de la publication le
 A SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYON, le

Le Président

Jean-Paul POURQUIER

(Signature)

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE L'AXE TOULOUSE - LYON
Comité syndical du 8 février 2013 - BUDGET PRIMITIF 2013

Monsieur Bruno AMIEL	Monsieur Robert NAVARRO	Monsieur Gérard BAPT	Monsieur Jean-François BARNIER	Monsieur Christian BARTHELEMY	Monsieur Jérôme BAY
Madame Sophie PANTEL	Monsieur Dominique BILLET	Monsieur Jean-Jack QUEYRANE	Madame Eliane GIRAUD	Monsieur Jean-Michel BOUAT	Monsieur Zuc BOURDUGÉ
Madame Régine BOURGADE	Monsieur Jean-Paul PEYRAC	Monsieur Gérard BRUCHET	Monsieur Bernard SAULES	Monsieur Régis CAILHOL	Monsieur Bernard CATELON
Monsieur Charles MARZIANI	Monsieur Maurice CELLIER	Madame Catherine LAUR	Monsieur Jean-Claude CHAZAL	Monsieur Jérôme GROS	Monsieur Michel COSTES
Monsieur Robert COTTA	Monsieur Jean-Luc DA PASSANO	Monsieur Jean-Luc DARGEIN-VIDAL	Monsieur Jean-De LESCURE	Monsieur Michel DECOINT	Monsieur Jean-Paul DEFAYE
Monsieur Jean-Claude DESSEIGNE	Madame Madeleine DUBOIS	Monsieur Jean-Marc DUMOULIN	Monsieur Raymond DURAND	Monsieur Serge ENTRAYGUES	Monsieur Gérard POJJADE
Monsieur André FABRE	Monsieur Patrick COUDENE	Monsieur Jean-Claude FERRET	Monsieur Jean-Louis REYNAUD	Monsieur Hervé REYNAUD	Madame Maïté BALLAIS
Monsieur Michel GANTOU	Madame Andréa GOMONT	Madame Martine PEREZ	Monsieur Jacques GENEST	Monsieur Michel BERGOUNOUX	Monsieur Christophe GUILLOTEAU
Monsieur Pierre HUGON	Monsieur Bernard JAYOL	Monsieur Michel JOUBERT	Monsieur Alain JULIAN	Monsieur Eric ANDRIEU	Monsieur Jean-Michel LALLE
Monsieur André LAUR	Madame Catherine PINOL	Monsieur Fabrice VERDIER	Monsieur Georges ZIEGLER	Monsieur Jean-Marc MIGUET	Monsieur André MAILLE
Monsieur Guy MALATERRE	Monsieur Bernard MARQUIE	Monsieur Claude MEISSONNIER	Madame Corinne GIACOMETTI	Monsieur Ludovic MOULY	Monsieur Marc MOURET
Monsieur Daniel SABOT	Monsieur Marc PETIT	Madame Marie-Agnès PETIT	Monsieur Bruno POLGA	Monsieur Jean-Christian REY	Monsieur Jean-Paul POURQUIER
Monsieur André CHAPAVEIRE	Monsieur Jacques VALAX	Monsieur Philippe ROCHOUX	Monsieur Jean-Louis ROUSSEL	Monsieur Daniel RUFFAT	Monsieur Adolphe RUQUET
Monsieur Pierre FAYOL	Monsieur Pascal TERRASSE	Monsieur Bernard PALPACUER	Monsieur Raymond ABRIAL	Représentant	Représentant
Représentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant
Représentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant	Représentant

RECUE LA PREFECTURE
DE LA LOZERE

le 19 FEV. 2013

